



## **CSA Académie de Limoges**

### **3 février 2026**

Madame la Rectrice,  
Mesdames et Messieurs les membres du CSAA,

À la lumière des documents transmis pour ce CSAA et des échanges tenus lors du groupe de travail préparatoire, l'UNSA Éducation souhaite exprimer une inquiétude profonde quant aux conditions dans lesquelles se prépare la rentrée scolaire 2026 dans l'académie de Limoges.

Nous voulons le dire clairement : la perte de 18 ETP dans le 1<sup>er</sup> degré et de 44 ETP dans le 2<sup>nd</sup> degré pour l'académie est ingérable. Si nous admettons une progression du taux d'encadrement en moyenne académique dans le 1<sup>er</sup> degré, nous ne pouvons que constater une réelle disparité entre nos trois départements. Alors certes les structures et le maillage de nos 3 départements ne se ressemblent nullement, mais il n'est pas entendable que la Haute-Vienne paye une nouvelle fois un lourd tribut dans cette répartition.

Ces déséquilibres sont aujourd'hui menacés par des choix nationaux qui ne tiennent pas compte des réalités spécifiques des territoires ruraux.

Dans le même temps, aucun renfort n'est prévu pour les personnels indispensables au fonctionnement quotidien des établissements et des écoles : aucun poste supplémentaire d'AESH, aucun assistant d'éducation, aucun CPE, aucun personnel administratif, aucune infirmière scolaire, aucun assistant social, aucun psychologue de l'Éducation nationale.

Cette situation est incompréhensible. Elle entre en contradiction directe avec les besoins identifiés sur le terrain, mais aussi avec les travaux conduits dans le cadre de la formation spécialisée, où les risques psychosociaux, la surcharge de travail, l'isolement professionnel et l'usure des équipes ont été largement documentés. Or, force est de constater qu'aucun de ces constats ne trouve aujourd'hui de traduction concrète dans les arbitrages ministériels. Pire : les décisions annoncées risquent d'aggraver précisément les facteurs de risques que nous avons collectivement identifiés.

Nous sommes également très inquiets des hypothèses sur lesquelles reposent ces suppressions de postes. Les équilibres de rentrée comptent en partie sur une éventuelle ouverture de concours à niveau licence. Or rien n'est aujourd'hui acté, ni sur l'ouverture effective de ces concours, ni sur leur capacité à faire le plein. Faire reposer la rentrée sur des hypothèses aussi incertaines, c'est prendre le risque très concret de postes non pourvus, de recours accrus aux contractuels et d'une nouvelle dégradation des conditions de travail.

Les annonces nationales en matière de santé scolaire illustrent la même dissonance. Lors des Assises de la santé scolaire, la création de trois cents postes – infirmiers, assistants sociaux et psychologues de l'Éducation nationale – avait été annoncée comme une priorité. À ce stade, aucune création ne se traduit dans les plafonds d'emplois présentés pour l'académie. Là encore, l'écart entre les discours ministériels et la réalité budgétaire est manifeste.

Nous souhaitons également alerter sur la situation des dix collèges de l'académie inscrits sur la liste nationale des établissements devant bénéficier d'un accompagnement renforcé. Le ministère a fait le choix de renvoyer aux recteurs la responsabilité des arbitrages. Dans les faits, cela conduit à envisager un redéploiement de moyens existants, notamment ceux dédiés aux groupes de besoins en sixième et cinquième. Cette logique de vases communicants, qui consiste à déshabiller certains dispositifs pour en soutenir d'autres, ne peut constituer une réponse durable aux difficultés scolaires et sociales identifiées. Encore une fois ce dispositif semble faire fi de la réalité des parcours de nos élèves car aucun soutien n'apparaît pour les écoles relevant des secteurs de ces collèges.

Nous demandons donc des éclaircissements précis : quels moyens nouveaux seront réellement alloués à ces dix collèges ? Sous quelle forme ? Pour quelle durée ? Et avec quels effets attendus ? Les écoles des secteurs bénéficieront-elles d'une aide quelconque ? Sans réponses claires, cette politique risque d'accentuer les tensions entre établissements et de renforcer le sentiment d'abandon.

Enfin, nous souhaitons interroger la portée réelle des observatoires des dynamiques rurales. L'académie de Limoges est emblématique des enjeux de ruralité : dispersion géographique, isolement des équipes, difficultés de remplacement, pression accrue sur les directions d'école et les équipes éducatives. Nous demandons que ces observatoires ne soient pas de simples outils de diagnostic, mais qu'ils aient un impact réel sur les décisions ministérielles et académiques en matière de moyens et de ressources humaines, nous demandons également à être systématiquement associés à leurs travaux.

Ce que révèle l'ensemble de ces éléments, c'est une politique éducative nationale qui repose de plus en plus sur l'adaptation permanente des personnels, sans leur donner les moyens humains nécessaires. Une politique qui reconnaît les difficultés dans les discours, mais qui ne les prend pas en compte dans les arbitrages.

Dans ce contexte, l'UNSA Éducation a fait le choix de ne pas siéger à la première convocation de ce CSAA. Ce boycott n'était ni un refus du dialogue académique ni une remise en cause du travail conduit localement. C'est un acte politique destiné à interpeller le ministère sur la gravité de la situation, sur l'épuisement des personnels et sur l'urgence de revoir les choix opérés.

Nous continuerons à porter une autre ambition pour l'École : une école qui protège réellement ses personnels, qui donne du sens au travail engagé sur la prévention des risques psychosociaux, et qui intègre pleinement les réalités rurales dans sa stratégie nationale.